

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 10 mai 2021

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

En réponse à votre demande d'accès du 4 mai dernier, vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- Fiches de cours et plans de cours (ces cours sont de niveau universitaire)
 - Activité d'intégration en enquête policière (CRI-010-11);
 - Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants (CRI-010-21).

Toutefois, l'École ne détient pas d'autres documents que les plans de cours, la grande majorité du matériel pédagogique est détenu par les chargés de cours des différentes universités qui offrent le baccalauréat en sécurité publique, nous vous invitons à consulter le lien suivant : https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/apex/f?p=106:10

Le baccalauréat en sécurité publique vise l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés en enquête, en gestion ainsi qu'en intervention policière (patrouille-gendarmerie). Il permet également l'intégration de cadres de référence et l'utilisation d'approches méthodologiques en vue de répondre aux exigences croissantes du travail policier et de la sécurité publique en général.

Enfin, conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision à la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

La responsable du bureau du développement institutionnel,

/ Original signé /
SB/ep
Stéfanie Bastien

p.j. (4)

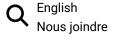
Recevez, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

350, rue Marguerite-D'Youville Nicolet (Québec) J3T 1X4 Téléphone : (819) 293-8631 Télécopieur : (819) 293-2143 www.enpq.qc.ca

Fiche - ENPQ 10/05/2021



École nationale de police du Québec



Accueil Nos formations Fiche

Fiche

CRI-010-21 - Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	126 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	13 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs
Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales qui lui permettront de procéder aux enquêtes sur des crimes à caractère sexuel et sur des abus physiques et décès de jeunes enfants de façon efficace, professionnelle et en conformité avec les orientations gouvernementales.

Préalable(s)

Activité d'intégration en enquête policière [CRI-010-11]

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).

Particularité(s)

Cette formation`sé déroule sur 18 jours et elle est divisée en 2 parties. Les 3 premières semaines portent sur les aspects théoriques des crimes à caractère sexuel, l'abus physique et le décès de jeunes enfants avec 32 participants en classe. La 4^e semaine est principalement axée sur la pratique des entrevues d'enfant et le groupe est divisé en 2 (2 groupes de 16).

Déroulement de la formation	Nombre de participants	Durée	
Semaine 1	24 participants	4 jours	12 (groupe A); 12 (groupe B)
Semaine 2	24 participants	4 jours	5 ^e journée (groupe A)
Semaine 3	24 participants	4 jours	5 ^e journée (groupe B)
Semaine 4	12 participants	5 jours	(groupe B)
Semaine 4 (autre semaine)	12 participants	5 jours	(groupe A)

10/05/2021 Fiche — ENPQ

*Les semaines 1-2 et 3-4 sont consécutives (avec une pause entre les 2 blocs).

Connaissances juridiques (Les chartes, Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Code criminel et la jurisprudence, Loi sur la recherche des circonstances et causes de décès) — Les aspects médicaux des agressions sexuelles — Les aspects médicaux liés à la maltraitance des enfants — Preuves scientifiques et expertises judiciaires (LSJML) — Trousse médicolégale et médicosociale (LSJML) — Victimologie (dévoilement et dépistage des agressions sexuelles) — Les entrevues cognitives — Profil des agresseurs et stratégies d'enquête (le GECS, la banque de données génétiques, le registre des délinquants sexuels) — Stratégies d'entrevue de suspect relié à ce genre de crime — Stratégies d'enquête en matière d'abus et décès d'enfants (l'entente multisectorielle. le réseau des partenaires (BAVAC-CAVAC) — Techniques d'entrevue d'enfants selon le quide NICHD

Tarif par étudiant 2020-2021

	r par etudiant 2020-2021	Participant 1	Non participant ²
Frais	s de formation ³	1 830 \$	3 486 \$
Hébe sus)	ergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en		
	Tarif quotidien préférentiel 76 \$	1 368 \$	
	Tarif quotidien régulier 108 \$		1 944 \$
TOT	AL	3 198 \$	5 430 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

Enquête policière

Dernière mise à jour

26 février 2021



© Gouvernement du Québec, 2021

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la* police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2020. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.



	Da	aniel Defoy
	École de gestion – École nationale de police	du Québec
		Été 2021
CRI1021-23	Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants	2-3
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

1. DESCRIPTION DU COURS

Maîtriser les éléments nécessaires à la conduite d'une enquête sur des crimes à caractère sexuel et sur l'abus physique. Plus spécifiquement :

- maîtriser les aspects juridiques et les protocoles d'intervention en pareille matière;
- se conformer aux procédures spécifiques concernant l'abus physique ou le décès d'un enfant de moins de six ans;
- utiliser efficacement les services de partenaires externes et internes;
- maîtriser les aspects particuliers reliés à la prise de la plainte;
- procéder à une analyse efficace de la scène de crime;
- connaître les dispositions relatives à l'usage de la trousse médicale et des précautions et obligation du personnel médical lors de la manipulation;
- reconnaître les indices physiques de la maltraitance chez les jeunes enfants (enfants frappés, brassés);
- assurer un suivi efficace du dossier;
- effectuer des communications appropriées lors d'enquêtes touchant les jeunes enfants;
- maîtriser les modalités et les techniques de l'entrevue non suggestive d'enfant selon le guide NICHD;
- se familiariser avec les comportements et le profil de l'agresseur;
- connaître les expertises judiciaires en pareille matière;
- avoir des relations humaines appropriées auprès des victimes;
- appliquer les règles et les techniques d'une « entrevue cognitive ».

Préalable:

CRI1011 Activité d'intégration en enquête policière

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales qui lui permettront de procéder à des enquêtes sur les crimes à caractère sexuel et sur les abus physiques et le décès de jeunes enfants de façon efficace, professionnelle et en conformité avec les orientations gouvernementales.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Au terme de cette activité de formation, les participants seront capables :

- a. d'amorcer un travail d'enquête en matière d'agression sexuelle;
- b. de planifier une enquête (plan d'enquête) en matière d'agression sexuelle;
- c. de mettre en œuvre un plan d'enquête de façon stratégique en matière d'agression sexuelle;
- d. de préparer un rapport d'enquête en matière d'agression sexuelle;
- e. de présenter un dossier au substitut du procureur général en matière d'agression sexuelle.

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

Cette activité se déroule selon un horaire atypique (cours en tutorat, intensif, de moins de 3 crédits ou plus de 3 crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.).

Dates des rencontres	Contenu sommaire peut être sujet à changement	Lectures, travaux et directives peut être sujet à changement
Date de début du cours (première rencontre) 12 avril 2021	 ✓ Accueil et présentation du cours ✓ Aspects juridiques : Infractions d'ordre sexuel, infractions historiques, autres infractions criminelles pertinentes, les infractions d'exploitation, les ordonnances, notions pertinentes aux infractions sexuelles, abus physique, enlèvement et décès d'enfant ou d'adolescent, notions générales pour toutes infractions criminelles, l'entente multisectorielle, la preuve matérielle, la preuve testimoniale, les déclarations, les procédures judiciaires, les modalités judiciaires, certaines défenses, la peine. 	
13 avril 2021	✓ IDEM	
14 avril 2021	✓ IDEM	

15 avril 2021	 ✓ Aspects médicaux des agressions sexuelles ✓ Dévoilement et dépistage des agressions sexuelles ✓ Trousse médicolégale et médicosociale 	Examen théorique 1
19 avril 2021	 ✓ Stratégies d'enquête en matière d'agression sexuelle ✓ Profil des agresseurs 	
20 avril 2021	 ✓ Stratégies d'interrogatoire en matière d'agression sexuelle ✓ Thèmes et analogies lors de l'interrogatoire de suspect 	
21 avril 2021	✓ La victimologie✓ Indices d'exploitation sexuelle	
22 avril 2021	 ✓ Trousse médicolégale et toxicologique ✓ Preuve scientifique et expertises judiciaires ✓ Banque de données génétiques 	Examen théorique 2
23 avril 2021 (½ groupe A)	✓ Entrevue cognitive (théorie et pratique)	
3 mai 2021	 ✓ Aspects médicaux de l'abus physique ✓ Indices physiques de la maltraitance des enfants 	
4 mai 2021	 ✓ Stratégies d'enquête – abus et décès d'enfants ✓ Prise de plaintes ✓ Scène de crime ✓ Entente multisectorielle ✓ Partenaires sociaux judiciaires ✓ Registre des délinquants sexuels 	
5 mai 2021	✓ IDEM	
6 mai 2021	✓ Loi d'accès à l'information	Examen théorique 3
7 mai 2021 (½ groupe B)	✓ Entrevue cognitive (théorie et pratique)	
10 mai 2021 (½ groupe B) 24 mai 2021 (½ groupe A)	 ✓ Le Guide NICHD ✓ Présentation de la partie déclarative de l'enfant ✓ La mémoire de l'enfant 	
11 mai 2021 (½ groupe B) 25 mai 2021 (½ groupe A)	 ✓ 1ère journée de pratique sur le guide ✓ Mises en situation pratiques 	

12 mai 2021 (½ groupe B) 26 mai 2021 (½ groupe A)	 ✓ La phase déclarative et résultats des recherches ✓ Investigations des événements multiples ✓ Dévoilement et fermeture 	
13 mai 2021 (½ groupe B) 27 mai 2021 (½ groupe A)	 ✓ 2ième journée de pratique sur le guide ✓ Mises en situation pratiques 	
Date de fin du cours (Dernière rencontre) 14 mai 2021 (½ groupe B) 28 mai 2021 (½ groupe A)	✓ Entrevue d'enfant	Examen pratique

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

À l'image de l'enquêteur qui tient un rôle actif dans son travail, les participants inscrits à cette activité sont amenés à y jouer un rôle dynamique dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les activités habituelles d'un enquêteur. Ainsi, tout au long de la session, le participant mènera à bien plusieurs dossiers d'enquête sous la supervision étroite du formateur qui agira à titre de « coach ».

Les dossiers soumis aux participants visent d'une part, l'acquisition des savoirs spécifiques à la spécialité et d'autre part, à mettre en relief les particularités méthodiques, techniques et stratégiques de ce type d'enquête. Les particularités propres à la perquisition y occupent une place importante.

Des rétroactions collectives ainsi que des séminaires portant sur divers savoirs jugés essentiels à la fonction d'enquêteur permettront aux participants de développer des habiletés et des connaissances qui seront réinvesties aussitôt dans leurs dossiers d'enquête en cours.

L'appréciation des performances, comme fonction d'aide à l'apprentissage, est prévue dans la planification même de cette activité de formation. Elle est intégrée à la dynamique des apprentissages de l'étudiant et s'inscrit dans une logique de complémentarité. Dans cette perspective les participants seront amenés, dès le début de leur formation, à jouer un rôle actif dans les activités d'évaluation en cours d'apprentissage, augmentant ainsi leur responsabilisation. La stratégie d'évaluation ainsi que l'instrumentation qui l'accompagne (coévaluation, autoévaluation, rétroactions, etc.) sont conçues de manière à développer chez les participants leurs capacités à évaluer eux-mêmes leurs comportements et leurs performances et à y apporter les ajustements nécessaires. Dans l'exercice de leurs fonctions, ils seront par ailleurs appelés à porter des jugements sur les résultats de leur travail. De plus, cette approche représente pour les participants une occasion d'échanges variés avec le formateur et avec ses pairs.

6. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages obligatoires

Notes de cours (précis de cours), recueil de textes et matériel nécessaire

Distribués sur place.

Une liste de référence accompagne chaque section du précis de cours.

Ouvrages complémentaires

Charte des droits de la personne
Loi sur la recherche des circonstances et des causes de décès
Loi sur la protection de la jeunesse
Code criminel
Jurisprudences
Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

7. AUTRES INDICATIONS

La présence ainsi que la participation à chacune des séances du cours sont essentielles non seulement aux fins d'évaluation formative et certificative, mais surtout parce que les travaux et exercices qui seront demandés découlent directement des activités de chacune des séances.

Les étudiants doivent respecter les règlements et les politiques de l'École nationale de police du Québec.

8. FICHE D'ÉVALUATION

Détail des éléments d'évaluation

	_	Pondération imum de 100	%)	
	Individuel Minimum	Équipe Maximum	Total	
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	de 50 % de la note globale	de 50 % de la note globale	100 %	Date d'examen ou de remise des travaux
Examen théorique 1	25 %	-	25 %	15 avril 2021
Examen théorique 2	20 %	-	20 %	22 avril 2021
Examen théorique 3	25%	-	25%	6 mai 2021
Examen pratique « Entrevue d'enfant selon le guide NICHD »	30%	-	30%	14 mai 2021 (demi-groupe B) 28 mai 2021 (demi-groupe A)
Total des éléments de l'évaluation	100 %	0 %	100 %	

- Tout changement de date prévu à la fiche d'évaluation doit se faire avec l'accord des deux tiers (2/3) des étudiants inscrits au cours-groupe.
- L'auto-évaluation et l'évaluation des pairs ne peuvent compter séparément ou ensemble pour plus de 5 % de la note finale. (Article 223 Règlement des études de premier cycle)

Autres indications relatives à l'évaluation

L'obtention d'une note inférieure à la note de passage (60 %) pour l'ensemble des évaluations entraîne automatiquement la cote E.

Les résultats d'évaluation (cotes) sont établis conformément au Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec.

Barème de notation

Cote	Min inclus	Max exclu
A+	96,3	100
A	92,7	96,3
A-	89.1	92.7

Cote	Min	Max
	inclus	exclu
B+	85,5	89,1
В	81,8	85,5
B-	78,1	81,8

Cote	Min	Max
	inclus	exclu
C+	74,5	78,1
C	70,9	74,5
C-	67,3	70,9

Cote	Min	Max
	inclus	exclu
D+	63,6	67,3
D	60,0	63,6
E	0	60,0

9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte reglements.shtml

http://www.ugtr.ca/gouvernance/texte politiques.shtml

Plus particulièrement:

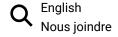
- 1. Règlement des études de premier cycle
- 2. Politique de la formation à distance
- 3. <u>Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications</u> (TIC)
- 4. <u>Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap</u> et le site web de soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap
- 5. Règlement sur les délits relatifs aux études
- 6. Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR
- 7. <u>Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité</u>

Original signé par Dorra Skander pour Daniel Defoy	
Nom de l'enseignant-e et nom des membres de	Signature de l'enseignant-e ou des membres de
l'équipe pédagogique (le cas échéant)	l'équipe pédagogique
Professeur-e	
Dorra Skander	
Nom de la directrice ou du directeur du comité	Signature de la directrice ou du directeur du
de programmes de premier cycle	comité de programmes de premier cycle
Éliane Moreau	
Nom de la directrice ou du directeur du	Signature de la directrice ou du directeur du
département	département
La version originale de ce plan de cours	est signée et est conservée au département.

Fiche - ENPQ 10/05/2021



École nationale de police du Québec



Accueil Nos formations Fiche

Fiche

CRI-010-11 - Activité d'intégration en enquête policière



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	104 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	15 h
Travaux obligatoires hors classe	10 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs

Axé essentiellement sur la dimension appliquée du travail de l'enquêteur, ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer un ensemble de capacités, d'habiletés, de connaissances et d'attitudes pour effectuer adéquatement une enquête policière selon les seuils de performance requis à l'entrée en fonction.

Reposant sur un modèle de formation pratique et dynamique, le cours met tout en œuvre pour recréer les conditions et les activités habituelles d'un enquêteur. L'étudiant est donc amené à jouer un rôle actif dans le développement de ses compétences. Il mobilise et intègre l'ensemble des acquis en menant à bien des dossiers complets d'enquête. Il assiste également à des séminaires de formation et des sessions thématiques où il développe des habiletés et des connaissances qui couvrent divers domaines d'expertise essentiels au travail de l'enquêteur.

Préalable(s)

- Droit pénal appliqué à l'enquête policière [DRT-015-00]
- Processus d'enquête [CRI-010-02]
- Éléments d'éthique appliquée [ETA-001-00]
- Analyse criminologique : enquête policière [GSP-260-0Z]

Exigence(s)

Étre admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Particularité(s)

Suite à la formation, le participant pourra maintenir ses connaissances en consultant un environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

10/05/2021 Fiche — ENPQ

La planification d'un dossier d'enquête — L'investigation d'une scène de crime — La planification et l'exécution d'une entrevue d'un témoin-plaignant-victime et d'une entrevue de suspect — Les médias sociaux — La prise de notes — SALVAC — Preuves scientifiques et expertises judiciaires (LSJML) — Enlèvement/Disparition

Tarif par étudiant 2020-2021

Frais navables à l'ENPO nour le cours [CRI-010-11]

	s payables a l'ENI & pour le cours [CIXI-010-1	Participant ¹	Participant ²	Non participant ³
Frais	s de formation ⁴	1 021 \$	2 345 \$	2 954 \$
	ergement ⁵ mbre et repas, en occupation simple, taxes en sus)			
	Tarif quotidien préférentiel 76 \$	988 \$	988 \$	
	Tarif quotidien régulier 108 \$			1 404 \$
TOT	AL	2 009 \$	3 333 \$	4 358 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la* police (RLRQ, chapitre P-13.1).

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Introduction aux méthodes d'entrevues enregistrées [436-111-17]
- Cyberenquête Cours intermédiaire [436-113-18]
- Entrevue filmée d'un suspect [CRI-010-08]
- Enquêtes en matière de drogues [CRI-010-18]
- Enquête à la suite d'un incendie [CRI-010-20]
- Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants [CRI-010-21]
- Enquête sur les crimes économiques [CRI-010-22]
- Techniques d'enquête sur les crimes majeurs [437-206-17]

² Prenez note que les participants n'ayant pas complété le Programme de formation initiale en enquête policière dans les délais prescrits par le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police 🗹 D. 599-2006, (2006) 138 G.O. II, 2967, RLRQ, c. P-13.1, r. 3 [TR-18] devront payer des frais de formation de 2 345 \$ au lieu de 1 021 \$.

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la* police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

⁴ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2020. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

⁵ Veuillez noter que le cours CRI-1011 offert **hors établissement** n'est pas assujetti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Domaine(s)

Enquête policière

Dernière mise à jour 03 juillet 2020

École nationale de police Québec 🏜 🏝

© Gouvernement du Québec, 2021



	Da	niel Defoy
	École de gestion — École nationale de police	du Québec
		Hiver 2021
CRI1011-AO	Activité d'intégration en enquête policière	1
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

1. DESCRIPTION DU COURS

Ce cours vise à permettre aux participants de développer la compétence à effectuer une enquête policière selon les seuils de performance requis par la fonction; développer un ensemble de capacités, d'habiletés, d'attitudes et de connaissances concernant la conduite d'une enquête; maîtriser certaines habiletés techniques essentielles à la réalisation d'une enquête; intégrer des connaissances théoriques à des situations d'interventions concrètes; résoudre différentes problématiques dans l'ensemble des situations représentatives du travail réel d'un enquêteur.

Le contenu touchera, entre autres, les éléments suivants : la planification des dossiers d'une enquête, l'identification des infractions et de leurs éléments essentiels, les critères à respecter pour mener à bien une entrevue structurée en fonction d'une technique d'entrevue spécifique; les critères à respecter pour mener de façon légale l'examen d'une scène de crime et le traitement des pièces à conviction en fonction d'une technique spécifique, les critères à respecter pour mener de façon légale une entrevue structurée de suspect en fonction d'une technique spécifique, les aspects légaux à respecter pour assurer l'arrestation, la détention et la remise en liberté d'un suspect, la rédaction des notes à toutes les étapes de l'enquête et l'utilisation du Service d'analyse lié aux victimes d'actes criminels (SALVAC).

Dans le cas de la formation en enquête indépendante, les spécificités requises à la fonction seront couvertes à l'intérieur des cours.

Préalable 1:

CRI1002 Processus d'enquête

Préalable 2 :

LAV1588 Droit pénal appliqué à l'enquête policière

Préalable 3 :

CRI-1023 Fondements stratégiques de l'emploi de la force

Ou

MTL1053 Analyse criminologique : enquête policière

Préalable 4 :

SHE0551 Éléments d'éthique appliquée

2. Objectif GÉNÉRAL DU COURS

L'objectif général est de développer la compétence à effectuer une enquête policière selon les seuils de performance requis par la fonction.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les grandes étapes d'une enquête se caractérisent par les objectifs spécifiques ci-dessous :

- a. Amorcer un travail d'enquête;
- b. Procéder à l'examen d'une scène de crime;
- c. Effectuer l'entrevue d'un témoin, d'un plaignant et\ou d'une victime;
- d. Effectuer l'entrevue d'un suspect;
- e. Rédiger les notes à toutes les étapes d'une enquête;
- f. Identifier les procédures pour assurer la comparution d'un suspect et conclure une enquête.

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

Cette activité se déroule selon un horaire atypique (cours en tutorat, intensif, de moins de 3 crédits ou plus de 3 crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.).

Dates des rencontres	Contenu sommaire peut être sujet à changement	Lectures, travaux et directives peut être sujet à changement
	Accueil	
Date de début du cours	Travail et coaching	
(première rencontre)	✓ Planification des dossiers	Remise des dossiers (semaine 1)
12 avril 2021	✓ Planification d'une scène de crime	
	✓ Planification d'une entrevue	
	Entrevue et prise de notes	
	✓ Exécution	
13 avril 2021	✓ Coaching et coévaluation	
13 dVIII 2021	Scène de crime et prise de notes	
	✓ Exécution	
	✓ Coaching et coévaluation	
	Travail, rétroaction et coaching	
14 avril 2021	✓ Exécution d'entrevue	
14 dVIII 2021	✓ Planification d'entrevue de suspect	
	✓ Exécution d'une entrevue de suspect	
	Entrevue de supect et prise de notes	
15 avril 2021	✓ Exécution	
	✓ Coaching et coévaluation	
	Médias sociaux	
1.C -, mil 2021	Entrevue et prise de notes	Pomico dos dossiors (somaino 2)
16 avril 2021	✓ Exécution	Remise des dossiers (semaine 2)
	✓ Coaching et coévaluation	

	Rétroaction ✓ Planification des dossiers ✓ Prise de notes (entrevue) ✓ Planification des dossiers ✓ Planification de la scène de crime ✓ Planification de l'entrevue	
19 avril 2021	Entrevue et prise de notes ✓ Exécution ✓ Coaching et coévaluation Scène de crime et prise de notes ✓ Exécution ✓ Coaching et coévaluation	
20 avril 2021	Scène de crime (LSJML) ✓ Étapes de l'examen d'une scène ✓ Traitement des pièces à conviction	
21 avril 2021	Entrevue de suspect (rétroaction et coaching) ✓ Plan d'entrevue de suspect	
22 avril 2021	Entrevue de suspect et prise de notes ✓ Exécution ✓ Coaching et coévaluation	
3 mai 2021	Enlèvement et disparition / SALVAC	
4 mai 2021	Aspects légaux (avant-midi)	Planification de l'enquête (après-midi) (15 %)
5 mai 2021		Examen de la scène et prise de notes (25 %) Exécution d'une entrevue et prise de notes (25 %) Prise de notes les 5 et 6 mai 2021 (10 %)
Date de fin du cours (Dernière rencontre) 6 mai		Exécution d'une entrevue de suspect et prises de notes (25 %) Prise de notes les 5 et 6 mai 2021 (10 %)

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Ce cours s'échelonne sur 3 semaines (13 jours), totalisant ainsi 91 heures. Deux semaines consécutives de formation (5 jours et 4 jours) et une semaine d'évaluation (4 jours)

Axées essentiellement sur la dimension appliquée du travail de l'enquêteur, l'activité d'intégration en enquête policière repose sur une conception de l'apprentissage et de l'enseignement qui privilégie l'expérience concrète, l'entraînement et la réflexion comme leviers de l'acquisition des compétences.

À l'image de l'enquêteur qui tient un rôle actif dans son travail, l'étudiant inscrit à ce cours y joue un rôle dynamique dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les activités habituelles d'un enquêteur. Ainsi, tout au long de la session, l'étudiant mène à bien plusieurs dossiers d'enquête lui permettant d'expérimenter les grandes étapes d'une enquête. Chaque étape est systématiquement suivie d'une période de rétroaction.

6. **BIBLIOGRAPHIE**

Ouvrages obligatoires

Dubois, Alain et Schneider, Philip. Le Code criminel annoté et lois connexes 2009, Montréal, Éditions Yvon Blais Inc, 2009. (La dernière version disponible).

Lefebvre, Yvon et al. Droit pénal général et pouvoirs policiers, 7^e édition, Modulo Éditeur, 2015.

Fontaine, André. Intervenir sur la scène d'un crime, 3^e Édition, Québec, Les Éditions André Fontaine Inc., 2004.

Les entrevues d'enquête : L'essentiel, Cowansville, Éditions Yvon Blais Inc, 2014. Sous la direction de Michel St-Yves

7. AUTRES INDICATIONS

La présence ainsi que la participation à chacune des séances du cours sont essentielles non seulement aux fins d'évaluation formative et certificative, mais surtout parce que les travaux et exercices qui seront demandés découlent directement des activités de chacune des séances.

Les étudiants doivent respecter les règlements et les politiques de l'École nationale de police du Québec.

8. FICHE D'ÉVALUATION

Détail des éléments d'évaluation

	Pondération (maximum de 100%)			
	Individuel	Équipe	Total	
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	Minimum de 60 % de la note globale	Maximum de 40 % de la note globale	100 %	Date d'examen ou de remise des travaux
Planification de l'enquête	15 %	-	15 %	4 mai 2021
Scène de crime (exécution)*	25 %	1	25 %	5 mai 2021
Entrevue (exécution)*	25%	-	25%	5 mai 2021
Interrogatoire (exécution)*	25%	-	25%	6 mai 2021
Prise de notes	10%	-	10%	4, 5 et 6 mai 2021
Total des éléments de l'évaluation	100 %	0 %	100 %	

- Tout changement de date prévu à la fiche d'évaluation doit se faire avec l'accord des deux tiers (2/3) des étudiants inscrits au cours-groupe.
- L'auto-évaluation et l'évaluation des pairs ne peuvent compter séparément ou ensemble pour plus de 5 % de la note finale. (Article 223 Règlement des études de premier cycle)

Autres indications relatives à l'évaluation

*L'obtention d'une note inférieure à la note de passage (60 %) à l'une de ces trois épreuves entraîne automatiquement la cote E. (Voir les fiches d'évaluation ci-jointes)

Barème de notation

Cote	Min	Max
	inclus	exclu
A+	96,3	100
Α	92,7	96,3
A-	89,1	92,7

Cote	Min	Max
	inclus	exclu
B+	85,5	89,1
В	81,8	85,5
B-	78,1	81,8

Cote	Min	Max
	inclus	exclu
C+	74,5	78,1
С	70,9	74,5
C-	67,3	70,9

Cote	Min	Max
	inclus	exclu
D+	63,6	67,3
D	60,0	63,6
Е	0	60,0

9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte_reglements.shtml

http://www.ugtr.ca/gouvernance/texte politiques.shtml

Plus particulièrement:

- 1. Règlement des études de premier cycle
- 2. Politique de la formation à distance
- 3. <u>Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications</u> (TIC)
- 4. <u>Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap</u> et le site web de soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap
- 5. Règlement sur les délits relatifs aux études
- 6. Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR
- 7. Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité

Original signé par Dorra Skander pour Daniel Defoy	
Nom de l'enseignant-e et nom des membres de l'équipe pédagogique (le cas échéant)	Signature de l'enseignant-e ou des membres de l'équipe pédagogique
Professeur-e	
Dorra Skander	
Nom de la directrice ou du directeur du comité de programmes de premier cycle	Signature de la directrice ou du directeur du comité de programmes de premier cycle
Éliane Moreau	
Nom de la directrice ou du directeur du département	Signature de la directrice ou du directeur du département
☐ La version originale de ce plan de cours	est signée et est conservée au département.



AVIS DE RECOURS (art. 46, 48, 51, 97 et 101)

Révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (article 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Édifice Lomer-Gouin 575, rue St-Amable, bureau 1-10 Québec (Québec) G1R 2G4 Tél. : (418) 528-7741

Téléc. : (418) 529-3102

Montréal

480, boulevard St-Laurent, bureau 501, 5^e étage Montréal (Québec) H2Y 3Y7 Tél.: (514) 873-4196

Téléc. : (514) 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : 1-888-528-7741

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (article 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (article 135).

Appel devant la cour du québec

a) Pouvoir

L'article 147 de la Loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence. L'appel ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec. Le juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 de la Loi prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour du Québec, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission, après avis aux parties et à la Commission. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

La décision autorisant l'appel doit mentionner les seules questions de droit ou de compétence qui seront examinées en appel.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la Loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties, dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.